



BLEZAT CONSULTING

Projet Novagrimes

Agriculture Biologique

*Dynamisation de l'Agriculture Biologique
en région Provence-Alpes-Côtes d'Azur*

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rapport PHASE 1



Sommaire

I.	L'agriculture biologique en PACA.....	3
1.	Chiffres clés de la filière.....	3
2.	Encadrement et soutien de la filière	10
3.	Synthèse : Enjeux identifiés pour la filière	20
II.	Analyse comparative et identification d'actions remarquables.....	22
1.	Description des politiques	22
2.	Synthèse et actions remarquables.....	38
III.	Plan d'actions pour Novagrimes.....	45
IV.	Annexes.....	51

L'agriculture biologique en PACA

- 1. Chiffres clés de la filière**
2. Encadrement et soutien de la filière
3. Synthèse : Enjeux identifiés pour la filière



L'agriculture biologique en PACA

Production

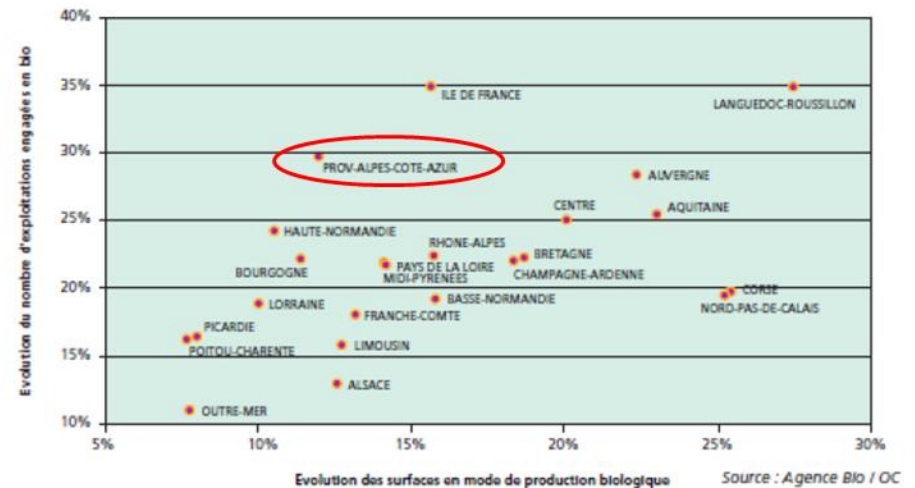
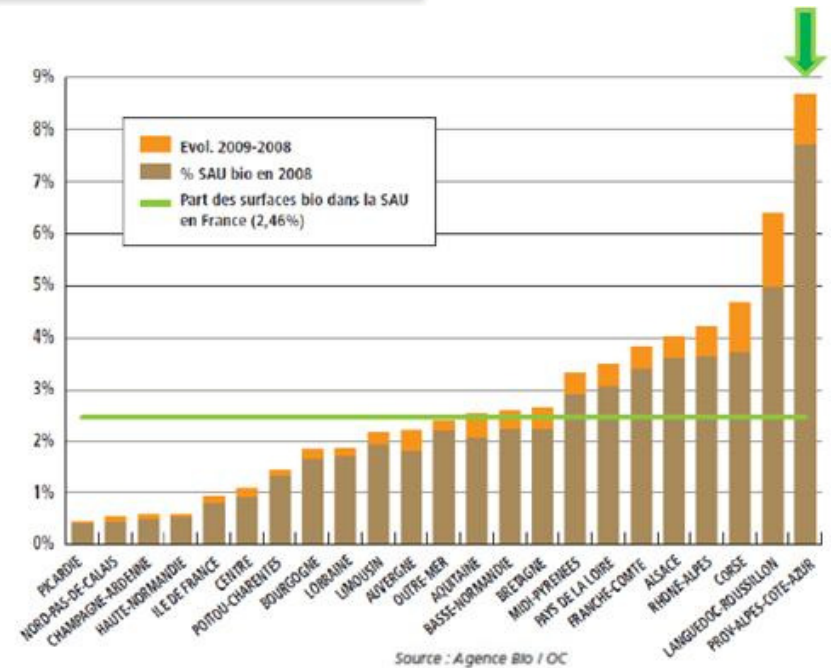
1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

- **Une filière bio très développée plaçant PACA parmi les régions les plus dynamiques, avec fin 2009 (source agence bio) :**
 - ✓ 57 700 ha (bio et conversion)
 - ✓ +106% depuis 2000
 - ✓ 1 520 exploitations
 - ✓ 8,7% de la SAU, soit la première région française

- **Une bonne dynamique de conversion et de développement de la SAU**
 - ✓ + 29,8 % d'exploitations entre 2008 et 2009
 - ✓ + 11,9 % de surface entre 2008 et 2009





L'agriculture biologique en PACA

Production

1. AB en PACA

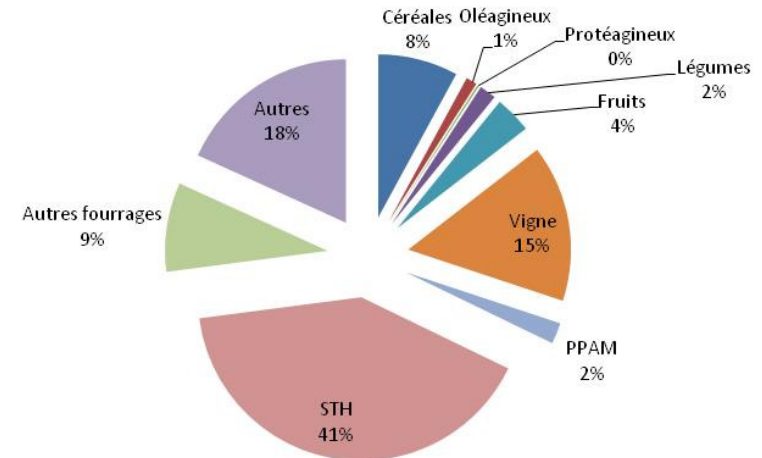
2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

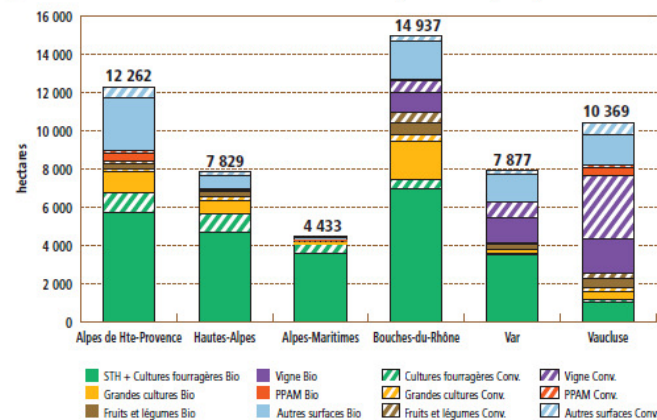
Des filières bio de premier plan en France, avec des pôles de production très tranchés

- ✓ Des productions végétales variées, avec une place remarquable de la production de fruits frais, de vins, de plantes à parfum, aromatiques & médicinales (PPAM) (2^{ème} région de France), ainsi que des légumes (4^{ème} place)
- ✓ La région est également 2^{ème} pour l'élevage de chèvres (en nombre de têtes). Elle se situe au 3^{ème} rang pour l'élevage de brebis viande (en nombre de têtes)
- ✓ Les productions bovines et porcines restent par contre embryonnaires

Répartition des surfaces en bio et en conversion en 2009



Répartition des surfaces certifiées bio et en conversion par filière et par département en 2009



Nombre d'animaux biologiques en 2009

	2009	2009/2008
Vaches viande	1564	23,4%
Vaches lait	193	6,0%
Brebis lait	757	42,8%
Brebis viande	11377	-6,3%
Chèvres	2454	15,0%
Truies repro.	49	113,0%
Poulets	11752	29,5%
Poules	44376	20,8%

source : agence bio



L'agriculture biologique en PACA

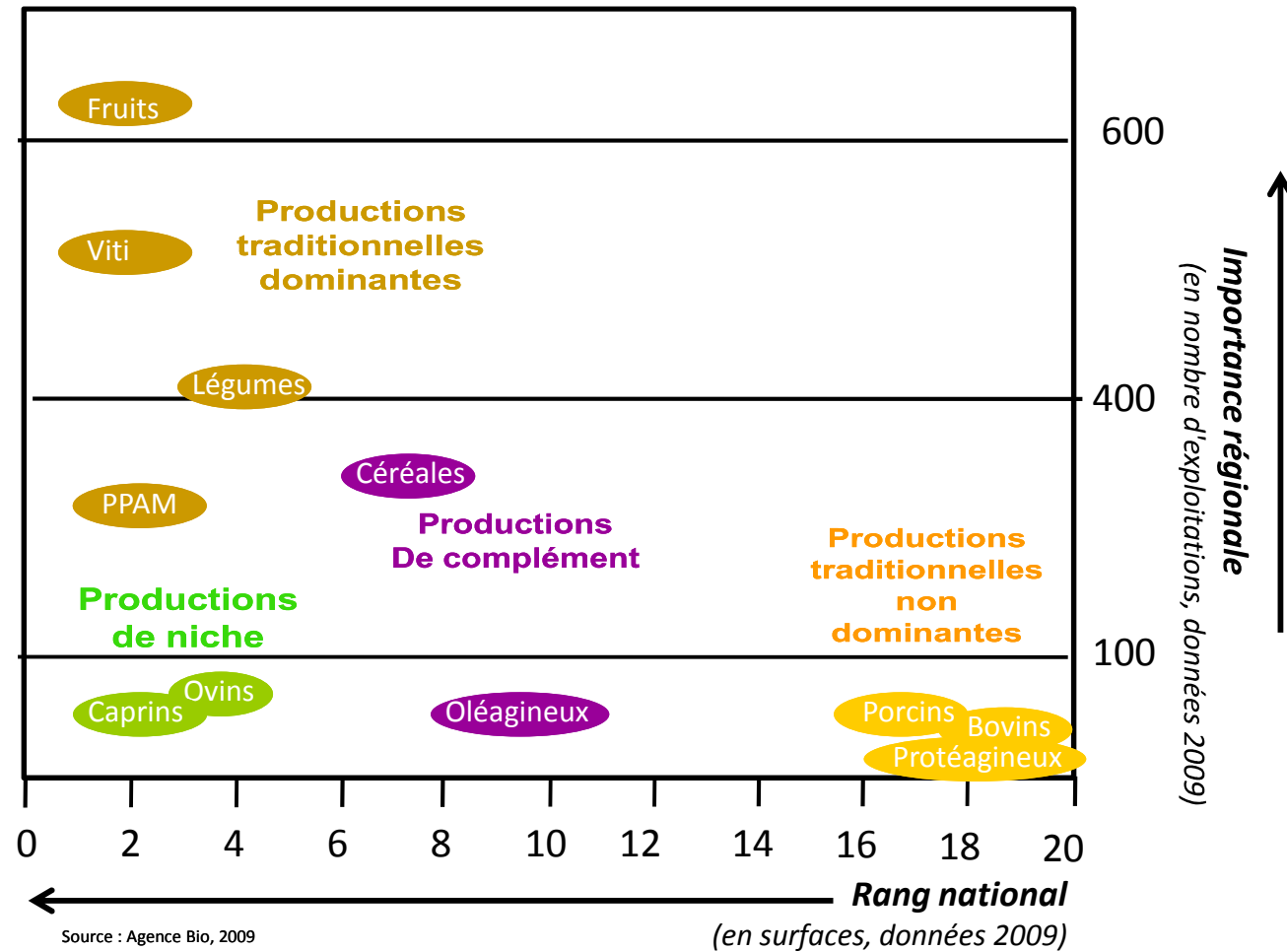
Production

Des filières bio de premier plan en France – suite

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions





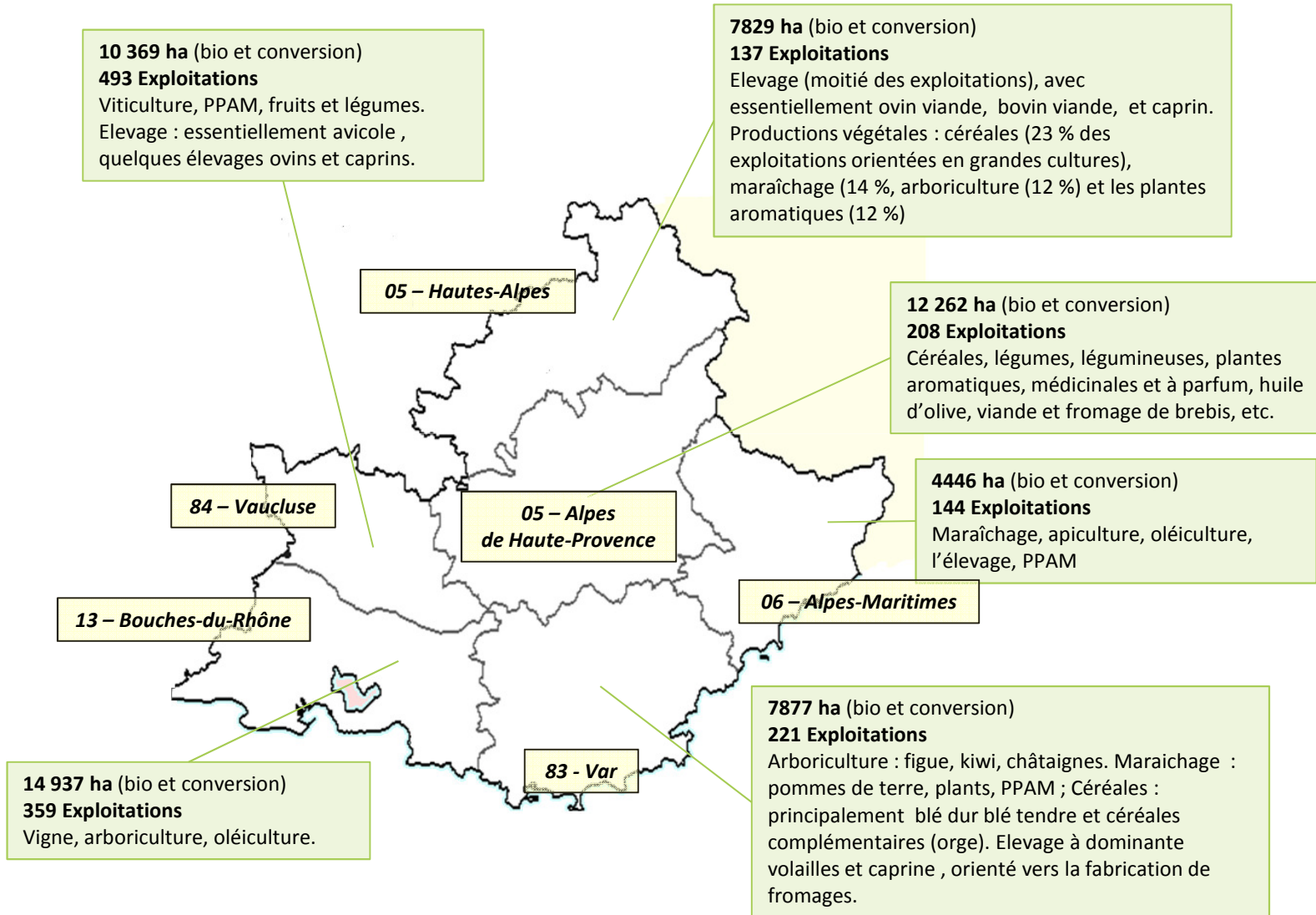
L'agriculture biologique en PACA

Production

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions





L'agriculture biologique en PACA

Aval de la filière

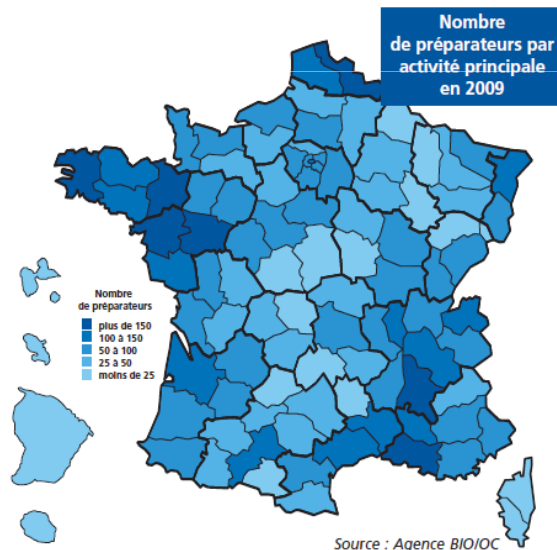
1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

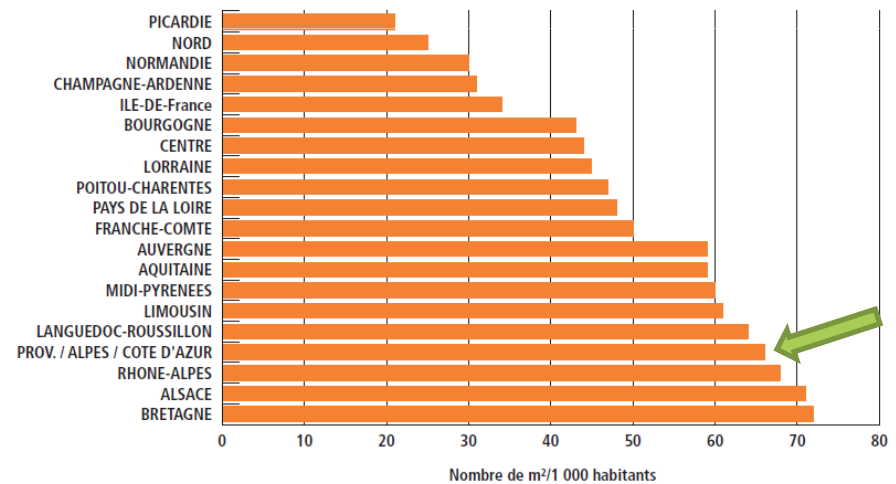
□ Une transformation plus ou moins dynamique selon les filières

- ✓ 540 transformateurs (fruits et légumes, céréales, vin, viande, produits laitiers, huile d'olive...)
- ✓ Une implantation plus marquée dans le département des Bouches du Rhône et celui de Vaucluse.
- ✓ Une transformation faite par les producteurs à la ferme estimée à 15% (confitures, miels, jus, soupes...)
- ✓ Peu ou pas d'industries de première transformation (découpe, parage, cubage, dénoyautage...) => chaînon manquant pour une véritable structuration des filières bio ; la bonne valorisation en frais n'incite pas les producteurs à se spécialiser pour l'industrie



(1)- Les préparateurs regroupent les abattoirs, bouchers, boulangers, conditionneurs, façonniers, organismes stockeurs, restaurateurs, sous-traitants, terminaux de cuisson et les entreprises de transformation

Répartition de la densité de magasins bio spécialisés par région en 2009



Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence Bio - 2009



1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

L'agriculture biologique en PACA

Aval de la filière

- ❑ **Des débouchés essentiellement locaux, et des réseaux de distribution actifs**
 - ✓ Plus de 60 % des produits bio sont écoulés dans les réseaux de vente spécialisés et en direct
 - ✓ Les circuits courts sont très développés : plus de 50 % des agriculteurs bio pratiquent la vente directe (marchés, paniers, à la ferme, magasins)
 - ✓ La restauration bio en milieu scolaire se développe, avec notamment une forte dynamique impulsée par le Conseil Régional dans les lycées. Elle concerne 5% des agriculteurs de la région qui fournissent les matières premières des repas, toutes filières réunies
 - ✓ Un réseau dense de magasins bio : plus de 200 magasins spécialisés
 - ✓ Présence de plusieurs sociétés de vente de paniers bio via Internet, dont le nombre est en forte progression depuis 2006
 - ✓ À noter également la présence de la première société européenne de commercialisation de fruits et légumes bio (Pronatura) et de l'une des 4 plateformes logistiques du réseau national Biocoop.

- ❑ **Une consommation de produits bio qui s'essouffle malgré un potentiel important**
 - ✓ Un fort potentiel de consommation avec un bassin de 5 millions d'habitants (3ème région française la plus peuplée)
 - ✓ En 2009, 42% des personnes en PACA déclarent consommer des produits bio au moins une fois par mois (contre 47% en 2008)
 - ✓ Produits les plus consommés : fruits & légumes (84% vs 80% en France), œufs (64% vs 62%), et fromages (46% vs 41%) cela s'explique par une population résidentielle au régime alimentaire à tendance « méditerranéenne » fortement consommatrice de fruits et légumes, produits leaders du segment AB

L'agriculture biologique en PACA

1. Chiffres clés de la filière
- 2. Encadrement et soutien de la filière**
3. Synthèse : Enjeux identifiés pour la filière



Organisation de la filière AB en PACA

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Encadrement filière

- Bio de Provence (niveau régional)
- Groupements AgriBio (GAB) dans chaque département (AgriBio 13, AgriBio83, AgriBio 06, AgriBio 04, AgriBio 84, AgriBio 05)

Soutien technique R&D

- GRAB
- Autres stations de recherche mais sans activités spécifiques AB
- Appui technique de la part des Chambres d'agriculture (moyens spécifiques AB ou non)

Transformation

- Club Bio
- Aval Bio PACA
- Bio de Provence (transformation)

Financeurs

- FEADER
- Etat
- Région
- Départements

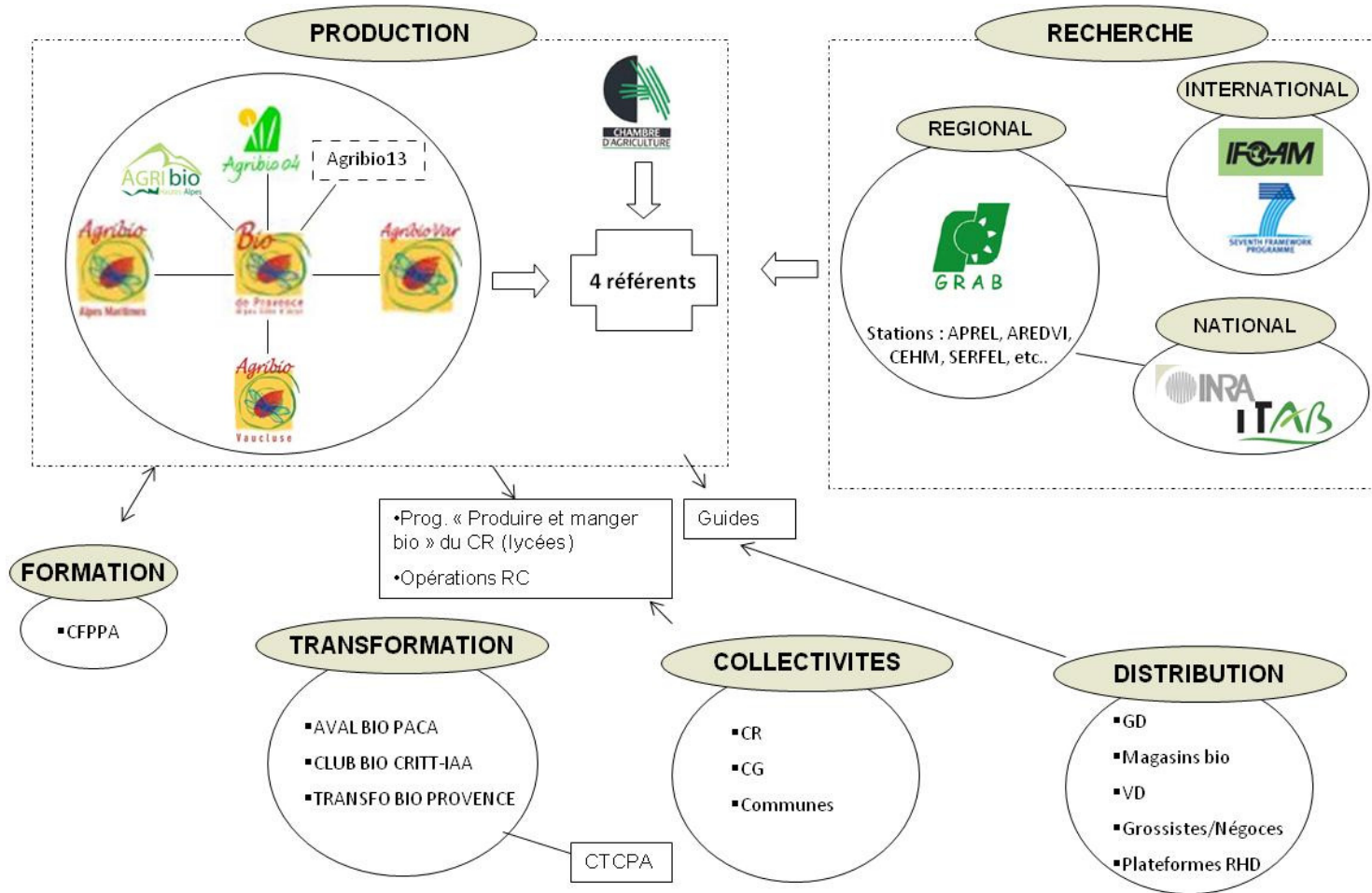


Organisation de la filière AB en PACA

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions



CR = Conseil Régional
 CG = Conseil Général
 GD = grande distribution
 VD = Vente directe
 RC = Restauration Collective

CFPPA = Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
 CTCPA = Centre technique de la Conservation des Produits Agricoles



Organisation de la filière AB en PACA

Encadrement : Bio de Provence et les GAB



1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

- ❑ **Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur** fédère les six groupements départementaux d'agriculteurs biologiques de la région.
- ❑ Objectif : promouvoir et de développer l'agriculture biologique

- ❑ **Actions réparties en 4 axes**
 - ✓ **Axe 1 : Promouvoir les avantages de la Bio**
 - La Bio et l'eau
 - Diagnostic agro-environnementaux
 - Représentation, partenariats et animation régionale
 - ✓ **Axe 2 : Accompagner les agriculteurs bio existants et à venir (offre)**
 - Accompagnement des conversions
 - Programme AGIR
 - Réseau de fermes exemplaires en agriculture biologique
 - ✓ **Axe 3 : Accompagner le développement de la demande et de la distribution (aval)**
 - Développer la bio en restauration scolaire
 - Animer et structurer la filière viticole
 - Formation, information et sensibilisation
 - Accompagnement des initiatives de producteurs
 - Veille statistique et économique
 - Mise en relation de l'offre et de la demande
 - ✓ **Axe transversal** : Plan de promotion et de communication à l'échelle régionale

- ❑ Moyens humains: 6 Chargés de Mission, 1 Assistante et 1 Directeur.



Organisation de la filière AB en PACA

Encadrement : Bio de Provence et les GAB

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

		Agribio 13	Agribio 83	Agribio 06	Agribio 05	Agribio 04	Agribio 84
Structure	Création	2008	1997	1983	1989	1997	1992
	Nombre ETP	1	3	2,14	2	4,5	1,025
	Adhérents	40	180	60	70	184	90
	Représentativité	11%	81%	42%	51 %	88%	18%
Missions	Expérimentation			X			
	RHD		X	X	X	X	X
	Eau		X			X	X
	Environnement		X			X	X
	Commercialisation, structuration	X	X	X	X	X	X
	Communication, promotion	X	X	X	X	X	X
	Formation		X	X		X	X
	Accompagnement technique		Maraichage, viticulture, élevage	Maraichage, oléiculture	X	Grandes cultures, PPAM, viandes	X



Organisation de la filière AB en PACA

Soutien technique et R&D



1. AB en PACA

2. Analyse comparative

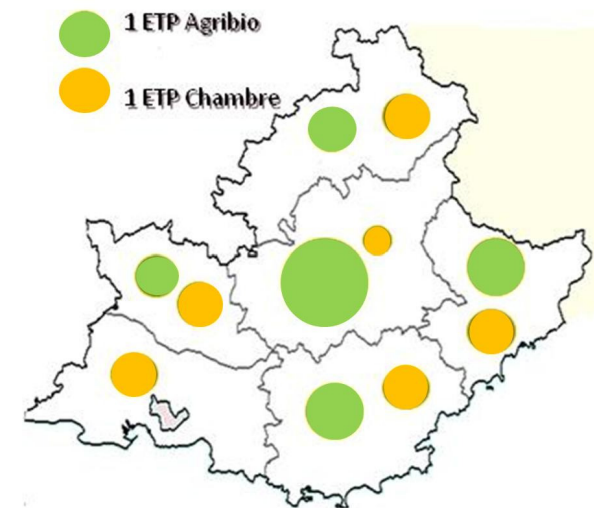
3. Plan d'actions

- ❑ Le GRAB : association loi 1901 regroupant 30 producteurs adhérents, le GRAB (CTS) conduit depuis 30 ans des missions d'expérimentation, de formation, et d'expertise, sur les trois Régions Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, et PACA. Les expérimentations sont réalisés à 70% chez des producteurs et pour le reste sur les 2ha du site.

- ❑ L'implication qualitative des Chambres d'agriculture s'est renforcée depuis, des rapprochements physiques s'opèrent ; une bonne collaboration s'est instaurée entre chambres et Agribios . Cette collaboration se base sur une acceptation mutuelle de la redistribution des cartes : les chambres acceptent que les Agribios prennent en charge pour partie du conseil technique, et ces derniers acceptent que des financements étiquetés « AB » bénéficient aux premières. On peut citer par exemple le « classeur conversion » conjoint GAB-Chambre d'agriculture pour accompagner les agriculteurs dans leurs démarches.

- ❑ Une **bonne coordination** a été mise en place avec Bio de Provence et la Chambre d'Agriculture Régionale et depuis fin 2008 un système de **référénts** a été mis sur pied. Il sont chargés de l'accompagnement technique des conseillers des chambres et des coopératives.
 - ✓ 2 sont du GRAB : maraichage et arboriculture
 - ✓ 1 tandem des chambres du Vaucluse et du Var : viticulture
 - ✓ 1 tandem des chambres Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes : élevage

L'encadrement en région :





1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Organisation de la filière AB en PACA

Transformation

❑ Club Bio du CRITT agroalimentaire

- ✓ Créé en 2008
- ✓ Le Club BIO rassemble 2 à 4 fois par an les entreprises intéressées par le bio autour d'un sujet de discussion et d'échange commun.
- ✓ Objectifs :
 - Répondre par des cas concrets (témoignages/échanges) aux questions que vous vous posez sur le Bio
 - Initier des projets communs sur la thématique Bio (partenariat PEIFL).



❑ Aval Bio PACA

- ✓ Créé en 2006
- ✓ Syndicat regroupant les entreprises de transformation des produits biologiques de la région PACA (alimentaire et non alimentaire)
- ✓ Objectifs :
 - défendre et faire reconnaître les entreprises de l'aval de la filière agrobiologique contrôlée en PACA,
 - représenter les entreprises auprès des pouvoirs publics, des administrations et autres instances de la région
 - mettre en évidence les problématiques de la profession et faciliter la mise en œuvre de solutions adaptées ;
 - favoriser les relations entre ses membres ;
 - développer toute autre activité ou projet touchant au secteur des produits biologiques.

❑ Bio de Provence (transformation)

- ✓ Une chargée de mission sur l'aval de la filière : veille statistique et économique, liste des entreprises présentes en PACA à la disposition des adhérents, accompagnement des initiatives, actions de structuration de filière.



Organisation de la filière AB en PACA

Financeurs

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Au niveau national et européen :

☐ Union Européenne (FEADER)

- ✓ Mesures «participation des agriculteurs à des régimes de qualité alimentaire» et «promotion des produits» de l'axe 1 du volet régional du PDRH (dispositifs 132 et 133): 2,38 M€ programmés sur la période 2007-2013
- ✓ **Mesure agro environnementale** de conversion à l'agriculture biologique de l'axe 2 du volet régional du PDRH (dispositif 214 D: 4,5 M€ programmés sur la période 2007-2013)

☐ ETAT

- ✓ Contrepartie nationale du FEADER pour la mesure de conversion des exploitations soit une programmation de 5,62 M€ sur la période 2007–2013.
- ✓ Participe en synergie avec le Conseil régional au soutien à l'animation, à la structuration de la filière ainsi qu'aux programmes de recherche-expérimentation
- ✓ Accompagne ponctuellement des travaux d'études ou d'expertise sur des maillons de la filière



Organisation de la filière AB en PACA

Financeurs

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Au niveau régional (Conseil Régional)

- ❑ **Plan de Développement de l'Agriculture Biologique (2006)** dont les principaux domaines d'intervention sont :
 - ✓ la recherche- expérimentation
 - ✓ le développement et la formation
 - ✓ l'aide aux exploitations et la structuration des filières
 - ✓ La communication et la promotion (actions éducatives)
 - ✓ la coopération méditerranéenne
 - ✓ la construction de partenariats dynamiques (dont notamment l'organisation tous les ans d'une conférence régionale thématique sur l'agriculture biologique)
- ❑ Aide à la certification en Agriculture Biologique et la « promotion des produits » avec un cofinancement du FEADER dans le cadre de la mesure « participation des agriculteurs à des régimes de qualité alimentaire » (dispositifs 132 et 133) : une programmation de 1,77 M€ sur la période 2007–2013
- ❑ En complémentarité avec l'Etat, aide à l'animation et la structuration de la filière par l'accompagnement des actions des réseaux régionaux et départementaux ainsi que des programmes de recherche-expérimentation
- ❑ Valorisation du marché régional en particulier à destination des jeunes au travers d'action dans la restauration collective scolaire (Opération « Produire et Manger bio dans les lycées en PACA » - environ 1/3 des lycées régionaux participent à l'action)
- ❑ Majoration des taux de subvention des mesures de modernisation des exploitations en mode de production biologique (Plan Végétal Environnement)
- ❑ Majoration des taux d'intervention pour les investissements matériels des entreprises de transformation et de commercialisation de produits agricoles et agroalimentaires.
- ❑ Participation au renforcement du lien amont- aval en soutenant des opérations collectives visant au développement de la transformation régionale de produits bio .

➔ **L'ensemble de ces interventions, s'inscrit dans le Contrat de Projet, pour un financement de 3,2 M€ sur la période 2007-2013**



Organisation de la filière AB en PACA

Financeurs

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Au niveau départemental

- ❑ Les Conseils Généraux n'ont pas de programmes spécifiques AB
- ❑ Ils ont chacun mis en place des aides à l'encadrement de la filière (subvention de fonctionnement à destination des différents organismes départementaux de développement de la filière)
- ❑ Selon les départements on recense également les aides suivantes :
 - ✓ Aide au diagnostic de pré-conversion AB
 - ✓ Financement des surcoûts engendrés par la conversion
 - ✓ Actions de promotion aux produits sous label qualité auprès du grand public (conférences, fermes ouvertes, foires, manifestations, salons).
 - ✓ Mise en place de repas bio dans les collèges, dans le primaire, les maisons de retraite, les hôpitaux.
 - ✓ Dans le cadre du plan végétal environnement, subvention aux investissements de substitution aux traitements chimiques
 - ✓ Financement de formations dont certaines spécifiques à l'agriculture biologique
 - ✓ Financement d'actions de recherche

L'agriculture biologique en PACA

1. Chiffres clés de la filière
2. Encadrement et soutien de la filière
3. **Synthèse : Enjeux identifiés pour la filière**



Les enjeux de la filière AB en PACA

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Forces

- Des productions leaders
- Des productions facilement valorisables en circuits court
- Des conditions climatiques favorables
- Des soutiens publics forts
- Une consommation forte qui tire la production

Faiblesses

- Une production morcelée dans certains départements
- Peu d'outils de transformation ou d'alternatives dans les débouchés pour certaines filières
- Peu de coopération → freine la massification des flux et l'émergence de projets de transformation
- Un accès au foncier problématique
- Une prééminence des circuits courts qui ne favorise pas l'émergence de gros projets
- Difficultés techniques sur certaines cultures (fruits)
- Besoins en accompagnement technique non satisfaits

Opportunités

- Levier de la restauration collective publique
- Emergence de projets de transformation en COP (semoulerie, tritrateur), F&L (conserverie)
- Bonne dynamique de conversion en viticulture et maraîchage, oléiculture
- Demande de la part des grossistes-négociants et des IAA, à le recherche de produits locaux
- Des filières à développer

Menaces

- Prix et raréfaction du foncier, en particulier sur la côte
- Concurrence des pays producteurs voisins en plus forte croissance (Italie, Espagne)
- Domination de l'activité négoce par quelques grossistes de grande taille au fort pouvoir de négociation

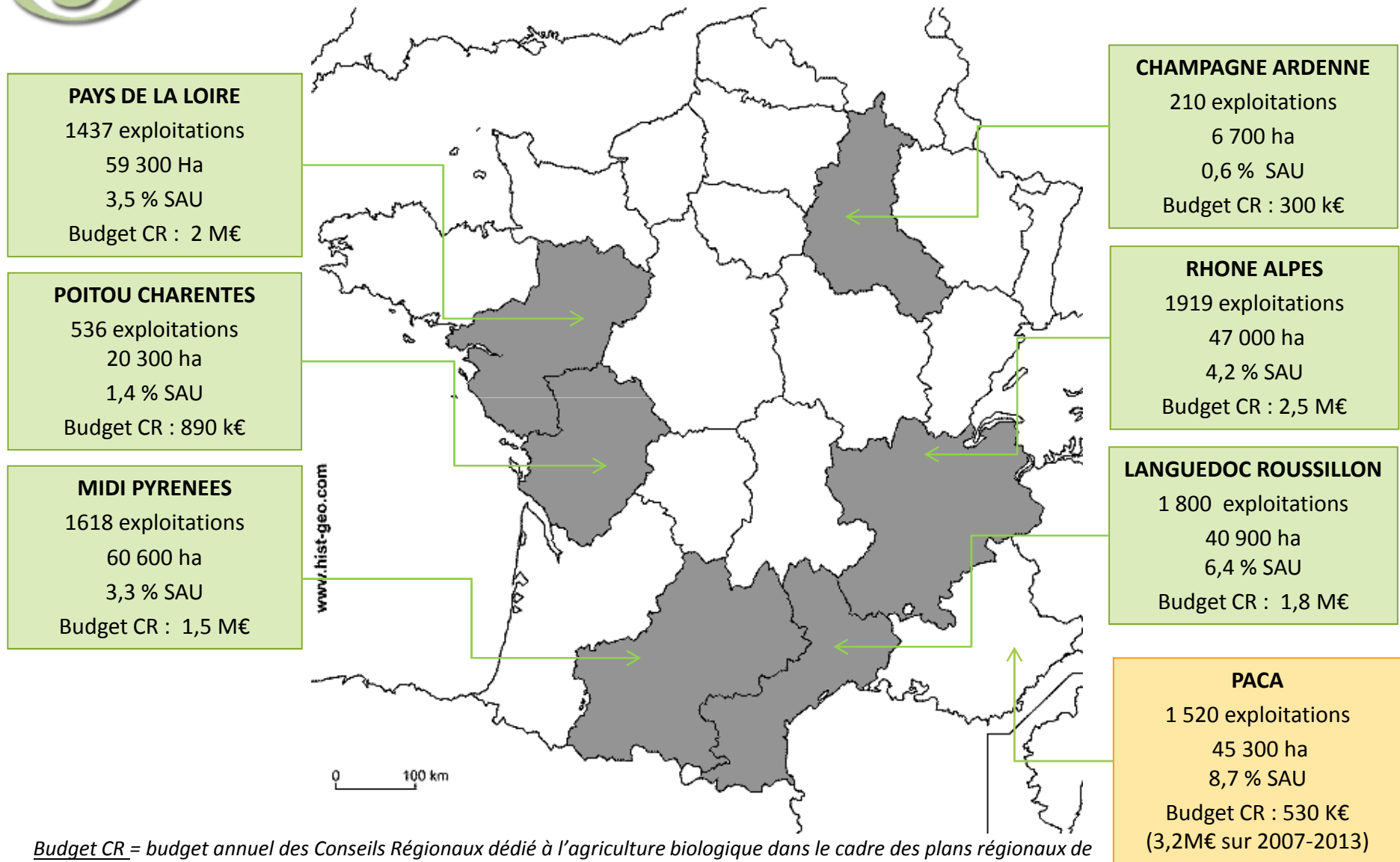
Analyse comparative : politiques de soutien à l'agriculture biologique

- 1. Description**
2. Synthèse et actions remarquables



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Région étudiées : chiffres clé (2009 - 2010)





Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Région Rhône-Alpes

CORABIO

BIOCONVERGENCE

COOP DE FRANCE

CRA

CRCI

CDM

APPUI BIO

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Constat


- Difficulté de faire collaborer les différentes structures d'animation entre elles
- Concurrence exacerbée entre structures pour l'accès aux financements

=> Mise en place en 2007 d'un « Contrat Régional d'Objectif Filière Bio » par la Région

- Les actions sont contractualisées et le programme est élaboré avec des objectifs et des indicateurs
- Animé par APPUI BIO (coordonne la concertation mais chaque structure reste décisionnaire sur ses actions)
- 2 réunions par an pour faire le bilan
- Le programme correspond alors encore à une superposition des actions, décidées au sein de chaque structure, le CROF permettant une meilleure lisibilité et répartition des rôles de chaque structure

=> réflexion en 2010 pour une meilleure mutualisation et élaboration d'une stratégie commune de développement de l'agriculture biologique

- Co-construction d'un plan de développement de l'agriculture biologique pour 2012, avec des lignes directrices rédigées par l'ensemble des partenaires.
- Des actions de structuration qui sont déjà rédigées en commun, notamment grâce aux commissions filière (7 commissions dans la région réunissant les techniciens des différentes filières autour de problématiques données)

- 
- A apporté une transparence des actions et une meilleure lisibilité pour les financeurs
 - A facilité les échanges entre acteurs : les différentes structures travaillent de manière plus complémentaire
 - A permis de **recentrer le programme sur des actions de structuration de filière**



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

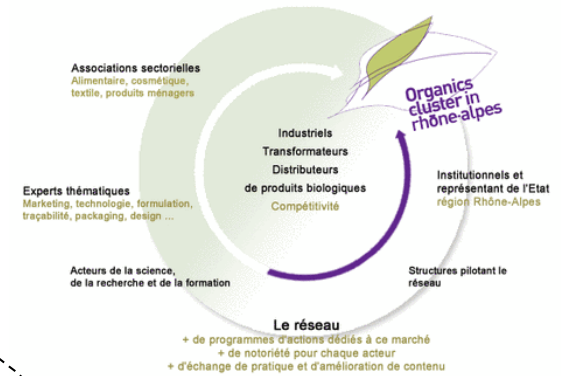
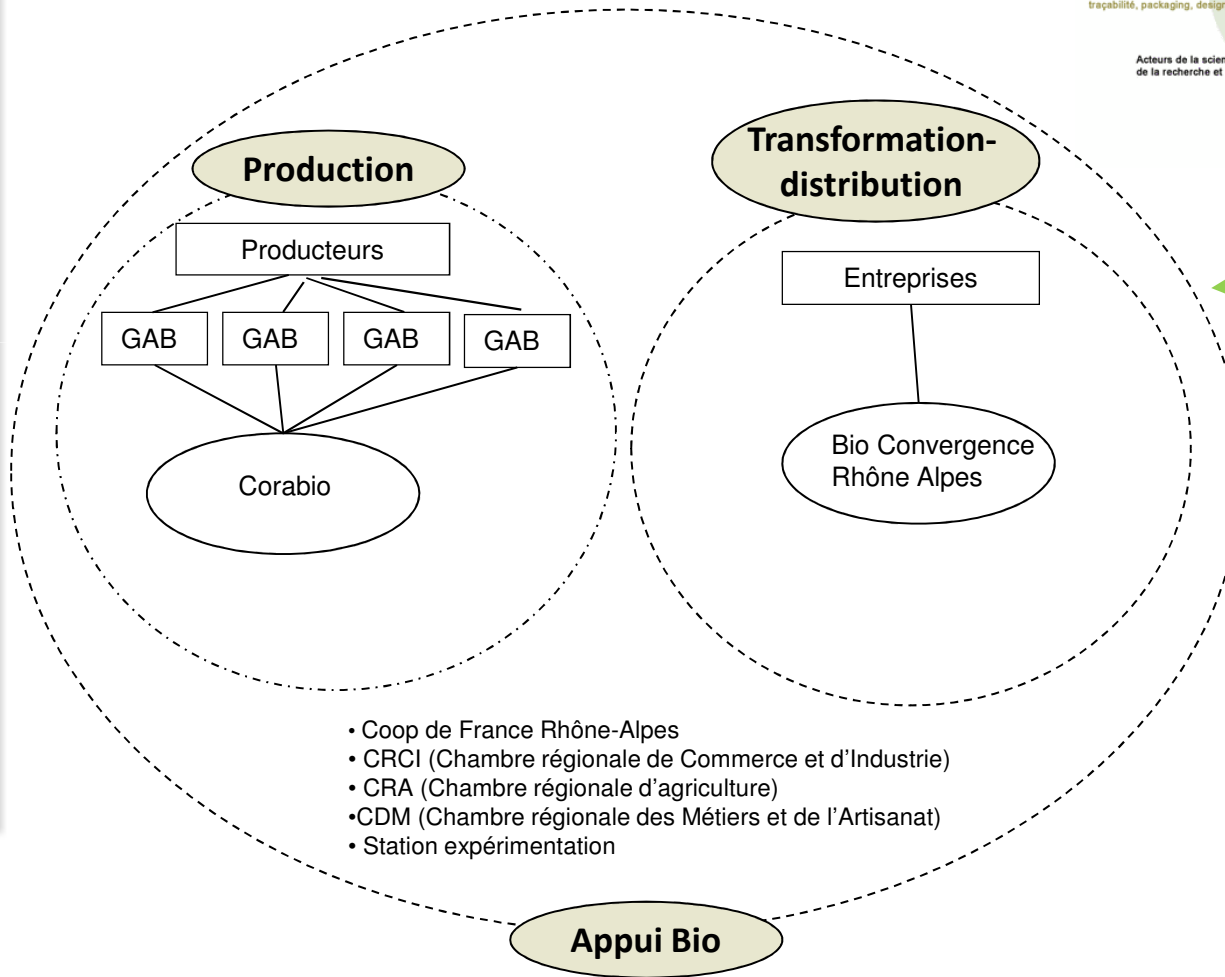
Région Rhône-Alpes

Schéma organisationnel

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions



Collaborations régulières



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Région Languedoc- Roussillon

FRAB

ELAN BIO

SUD ET BIO

Amont : 5 CIVAM + AIVB (production)

AVAL : adhésion directe des entreprises + AIVB (Aval)

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Constat

- Des tensions entre structures d'animation de l'AB (notamment amont/aval)
- Des structures conventionnelles qui se lancent petit à petit dans le bio mais sans réelle structuration
- Disparition de structures historiques (CIVAM Bio, Corail Bio) et difficultés financières de la FRAB

=> Une volonté de la Région d'impulser une véritable dynamique pour la filière et d'éviter les doubles financements : Une étude menée en 2008-2009 => Des nouvelles orientations en 2011

- **Création d'une nouvelle association interprofessionnelle**, « Sud et Bio », fédérant tous les exploitants, coopératives et entrepreneurs des différents maillons de la production, transformation, distribution et commercialisation (février 2011)
- Un **contrat de filière bio** rapprochant les producteurs des entreprises : AGIR Bio (en préparation) → association des acteurs de la filière dans la définition de ce contrat (qui est présenté et retravaillé avec les financeurs)
- **6 Commissions filières** : viticulture / fruits et légumes, élevage, grandes cultures, plantes médicinales, restauration collective (une sur la distribution en cours de réflexion)

- Une très bonne participation aux commissions filières, point de départ de la nouvelle structuration de la filière
- Les échanges lors des commissions ont fait émerger le besoin d'une interprofession



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

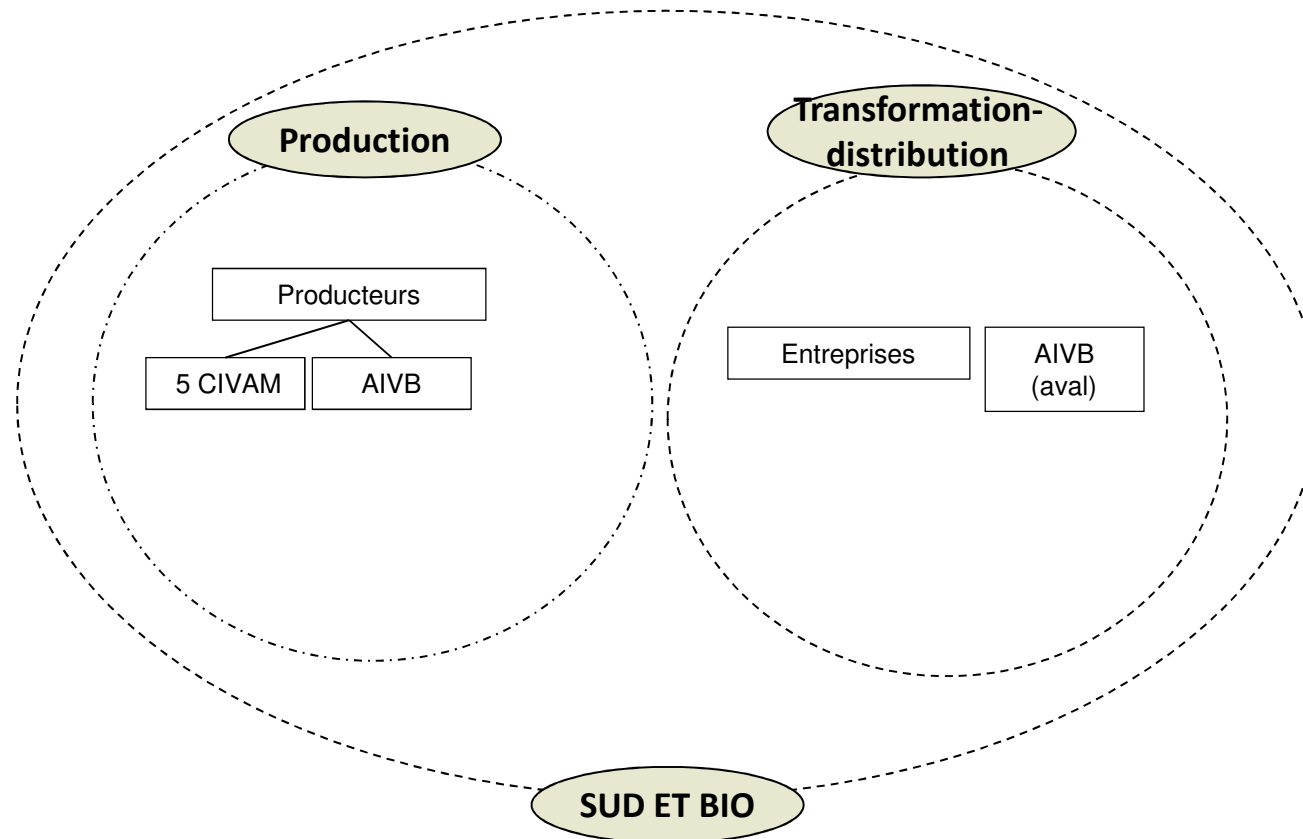
Région Languedoc- Roussillon

Schéma organisationnel

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions





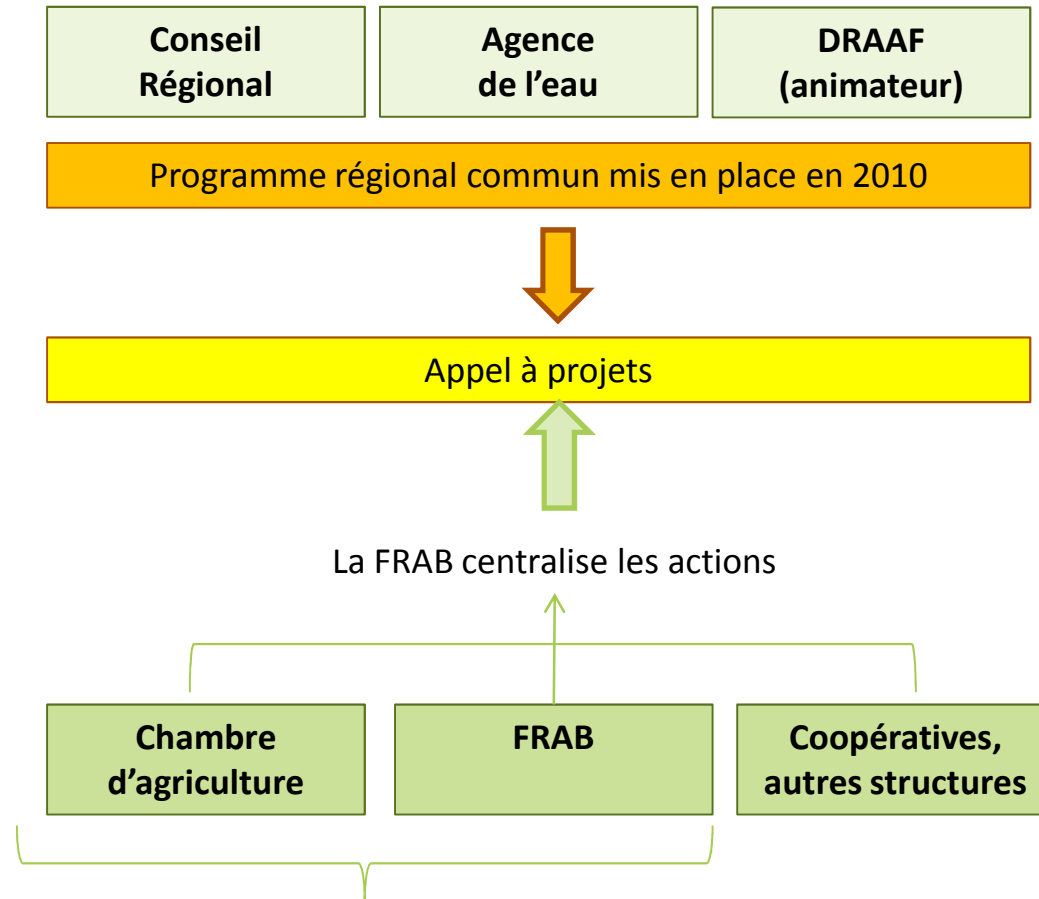
Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Région Champagne-Ardenne

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions



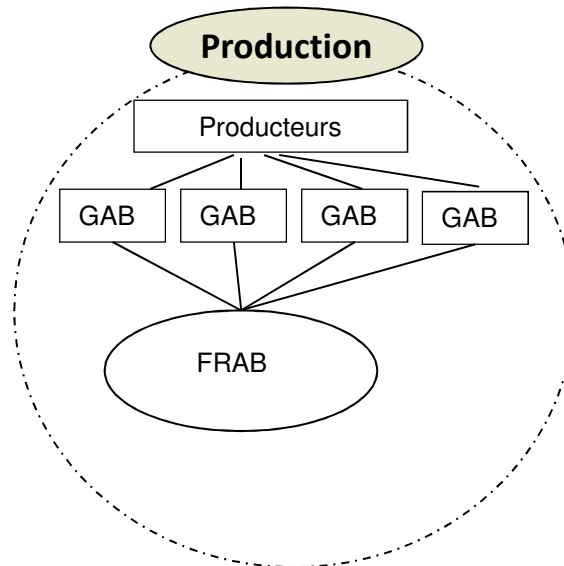
Deux visions de l'AB qui s'affrontent . Débat sur les définitions, notamment sur la notion de structuration.



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Région Champagne-Ardenne

Schéma organisationnel



- ✓ Une filière encore peu structurée, seulement au niveau de l'amont (GAB et FRAB)
- ✓ Un programme commun entre financeurs avec un fonctionnement par appels à projets. Mis à part les financements CASDAR, l'ensemble du programme est financé par l'appel à projets
- ✓ Un projet de créer des pôles conversions départementaux au sein desquels on trouverait des agents CDA et GAB. L'objectif est d'harmoniser l'accompagnement à la conversion et la l'installation en AB.

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Région Pays de la Loire

CRA (Chambre régionale
d'agriculture)

CAB
(Coordination agrobiologique)

Collèges transformateurs, distributeurs,
consommateurs, fournisseurs bien et
services

INTERBIO

1. AB en PACA

2. Analyse
comparative

3. Plan
d'actions

Constat

- Une absence de vision partagée et de ligne de conduite avec des objectifs clairs et chiffrés pour les opérateurs
- Une absence d'arbitre et d'interlocuteur unique coordonnant les actions (existence de plusieurs programmes d'actions, bénéficiant de financements indépendants les uns des autres, favorisant l'apparition de doublons et une situation de concurrence sur plusieurs thématiques)
- Un affrontement au sein même de l'interprofession, qui l'empêche de jouer son vrai rôle

= > Mise en place d'un programme régional de développement de l'agriculture biologique en 2007

- Les structures se réunissent une fois par an pour présenter leurs actions ; la mise en commun dans le cadre du programme permet d'éviter les doublons
- Un programme qui n'est encore qu'une compilation des actions décidées en interne dans chaque structure
- Les financeurs (DRAAF et Conseil régional) ne collaborent pas pour la définition d'objectifs communs ; le programme leur est présenté en 2 fois
- Il existe encore de fortes concurrences et tensions entre structures, avec certaines actions encore menées en doublons en dehors du programme.

=> Une réflexion en cours sur la réelle place de l'interprofession et sur la mise en place d'actions de structuration de la filière

- Le programme régional de développement de l'agriculture biologique a amené un peu plus de transparence et de collaboration entre les structures.
- La DRAAF a la volonté d'aller plus loin en associant les différents acteurs à sa réflexion et en définissant un plan d'actions avec eux



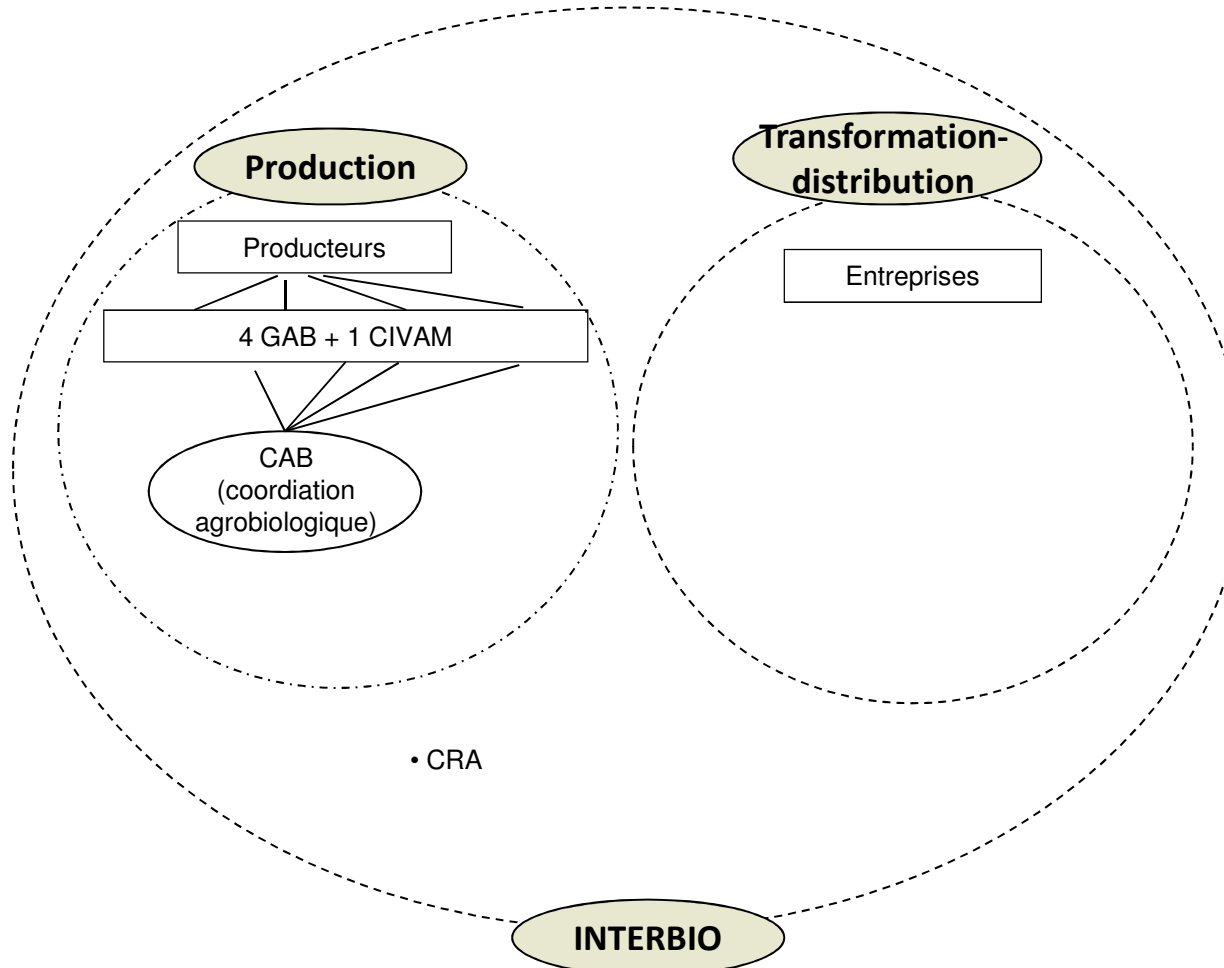


Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Région Pays de la Loire

Schéma organisationnel

- 1. AB en PACA
- 2. Analyse comparative**
- 3. Plan d'actions





Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Région Poitou-Charentes


1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

AGRO BIO POITOU CHARENTES

- Plan quinquennal en faveur de l'Agriculture Biologique pour la période 2008-2012. Il se décompose en 8 actions qui visent à agir sur l'ensemble de la chaîne, du producteur au consommateur
- **Lancement du premier pôle de conversion bio**, initié avec les producteurs et bénéficiant d'un soutien très partagé. En tant que "guichet unique de la bio régionale", cette structure dispense une série de services et agit en amont (structuration de la filière) comme en aval (développement de la consommation locale).
- Le pôle associe aussi acteurs économiques, collectivités, coopératives, chambres d'agriculture et organismes bancaires, soit une quarantaine de membres.

- 
- Un plan quinquennal qui permet d'être très lisible sur les axes d'actions mais qui n'a modifié en rien la collaboration entre les différentes structures.
 - Un modèle de pôle conversion qui séduit : 7 pôles de ce type émergent dans d'autres régions.

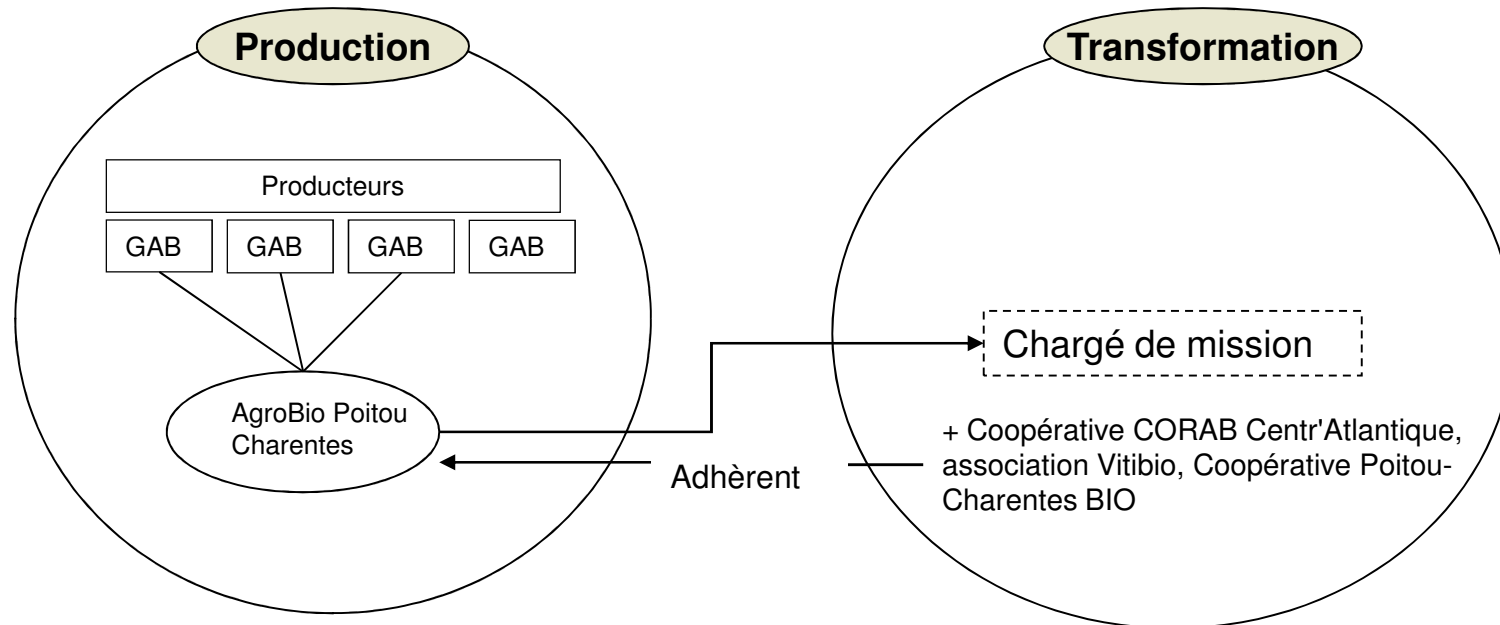


Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Région Poitou-Charentes

Schéma organisationnel

- 1. AB en PACA
- 2. Analyse comparative
- 3. Plan d'actions





Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Région Midi Pyrénées

AMONT (FRAB et CRA)

COOPERATION AGRICOLE
(FRCA)

AVAL (transformateurs et
distributeurs)

INTERBIO

1. AB en PACA

2. Analyse
comparative

3. Plan
d'actions

Du financement de structures au financement de projet

- En 2009, la DRAAF demande aux structures de **co-construire des actions de structuration** de la filière animale dans un délai de 2 mois avec pour unique contrainte de **définir des objectifs et des résultats communs**
- En Janvier 2010 la demande de la DRAAF s'étend à l'ensemble des filières et **Interbio est chargé de jouer un rôle de catalyseur/médiateur des débats**
- En juin 2010 un plan stratégique est signé par les 4 structures. Il comprend un document cadre qui fixe des **objectifs communs** d'accompagnement des conversions et de structuration des filières et **plan d'action** (défini annuellement selon ce programme cadre)
- En 2011, le CR adopte la même posture que la DRAAF : **toutes les actions sont financées conjointement et s'appuient sur le document cadre**
- Les financeurs précisent leurs exigences en matière de justification et la traçabilité ; demande d'objectifs prédéfinis et de justificatifs précis (exemple nombre de jours passés, contenu des journées à passer ...)
- **Interbio est chargé de l'intégration des acteurs « mixtes » au sein des différentes filières**

- Des coopératives qui participent pleinement à la définition et la mise en œuvre de la stratégie régionale
- Une approche par filière
- Un plan stratégique co-construit et partagé par l'ensemble des structures
- Un rôle central de l'interprofession : trouver un consensus et intégrer de nouveaux acteurs



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

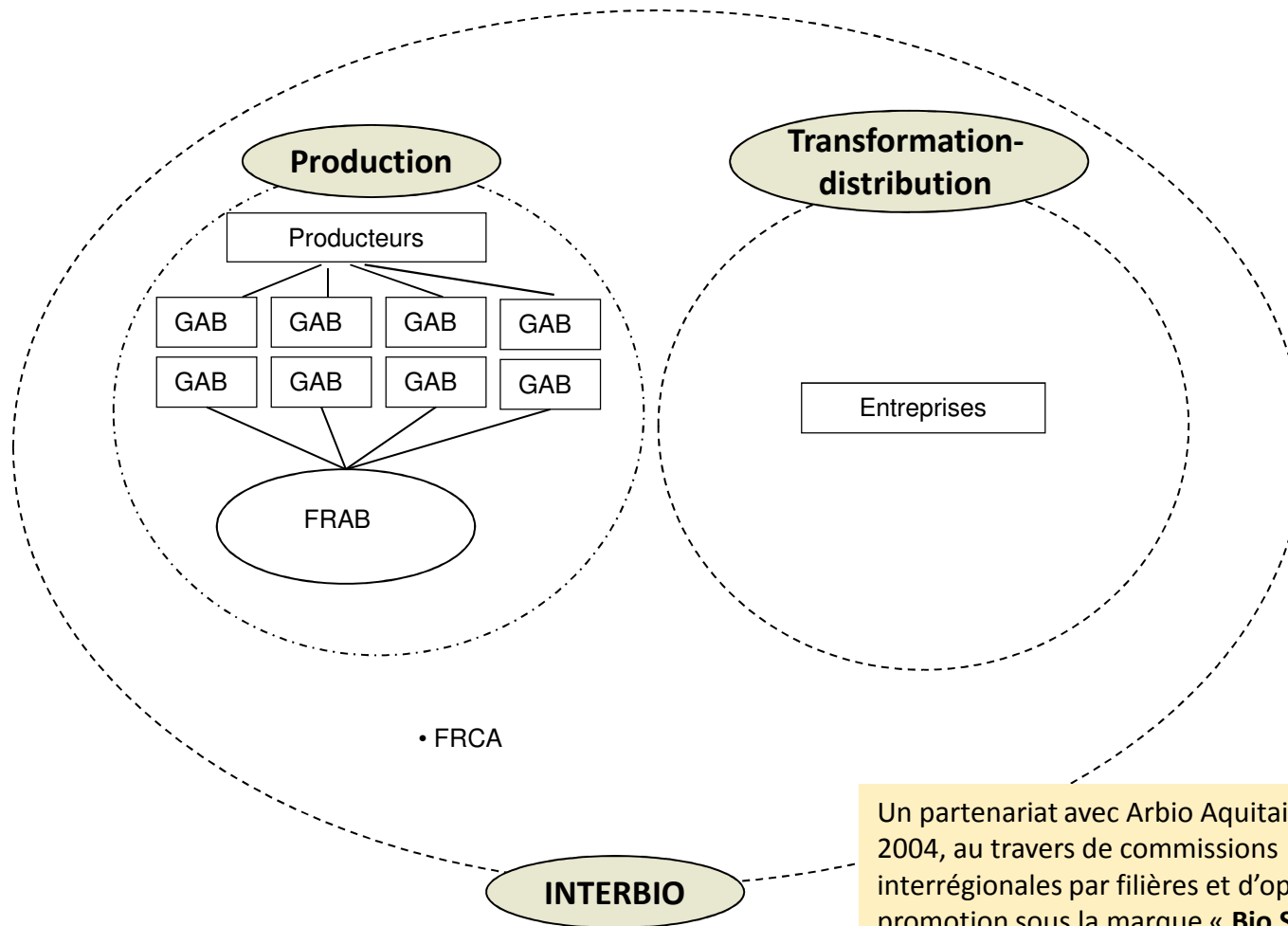
Région Midi Pyrénées

Schéma organisationnel

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions



Un partenariat avec Arbio Aquitaine depuis 2004, au travers de commissions interrégionales par filières et d'opérations de promotion sous la marque « **Bio Sud-Ouest** » qui participe du dynamisme croissant de la filière



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Principales observations

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

□ Similitudes

- ✓ **Des aides globalement complémentaires qui ont chacune un impact sur un maillon de la filière**
 - Production : aides directes aux producteurs pour l'installation, la conversion, la certification, ou le maintien, appui aux structures d'accompagnement des producteurs
 - Transformation : appels à projets, aides directes à la certification, aides à l'investissement dans les entreprises
 - Consommation : promotion des produits bio régionaux, restauration collective (aides directes aux lycées, appui aux structures d'animation, accompagnement pédagogique, financement de formations)
 - Recherche : financement de pôles d'expérimentation

- ✓ **Un effet levier souvent difficile à évaluer dans un contexte national favorable au développement de l'agriculture biologique**

- ✓ **Des débats actuellement centrés sur la structuration des filières**
 - Une dynamique de production lancée (et parfois trop importante) et une demande en augmentation → une urgence à mieux structurer les filières
 - Des aides qui ne sont cependant pas encore assez orientées sur la structuration aval des filières (encore beaucoup d'aides sur l'amont avec notamment un cofinancement Europe/Etat/Région)
 - Des programmes qui commencent à s'orienter vers cette structuration, avec différents degrés d'avancement
 - Une mission que chacun des acteurs cherche à s'approprier → un besoin de structures neutres rassemblant les différents acteurs de la filière pour remplir cette mission de structuration : réaffirmation des missions d'une structure existante (type interprofession) ou création d'une nouvelle structure (notamment si les acteurs ne parviennent pas à un accord)



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Principales observations

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

□ Disparités

- ✓ **Des montants très différents d'une région à l'autre**
- ✓ Une grande diversité dans le degré de structuration, qui s'étend de la structure « production » seule (Poitou-Charentes) à l'interprofession intégrant toute la chaîne de la production au consommateur (Bio Centre), en passant par la juxtaposition de structures « production » et « transformation » chapeautées sous une troisième structure les associant à l'ensemble de la profession (Rhône-Alpes)
- ✓ **Pas de programme spécifique pour l'agriculture biologique établi dans chacune des régions :**
 - Certaines régions ont un programme avec une vision prospective et des objectifs pour la filière biologique (plan quinquennal, contrat d'objectif...) :
 - Apporte une lisibilité et une ligne de conduite aux acteurs de la filière
 - Des impacts différents en terme de « vécu » de la part des acteurs, même si les aides sont au final assez semblables
- ✓ **Des régions déjà avancées sur la structuration des filières**, avec notamment une collaboration entre structures induite par les modes de financement (obligation de collaboration pour obtenir les aides)

Analyse comparative : politiques de soutien à l'agriculture biologique

1. Description
2. Synthèse et actions remarquables



1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Synthèse

- ❑ Au delà des montants différents, les politiques régionales de soutien à l'agriculture biologique se ressemblent dans le sens où elles sont pour la plupart **centrées sur un plan régional de développement de l'agriculture biologique**, avec des financements sur les différents maillons de la filière, cumulant subventions de fonctionnement aux structures d'encadrement, aides directes aux agriculteurs et appels à projets pour répondre aux problématiques régionales.
- ❑ **Les différents « plans de développement de l'agriculture biologique » reflètent cependant des réalités bien différentes d'une région à une autre.** Cela va de la simple « en-tête » avec une superposition d'actions, au véritable plan d'actions co-construit avec les acteurs de la filière et décliné en objectifs opérationnels.
- ❑ **Le rôle des financeurs dans la filière biologique est en effet très variable.** Dans certains cas, le financeur valide les actions soumises par les structures d'encadrement, sans imposer de véritable ligne de conduite, ni de compte-rendu spécifique. Les actions doivent rentrer dans le cadre des objectifs globaux fixés en matière d'agriculture biologique. Dans d'autres cas, le financeur joue un véritable rôle structurant sur la filière, en imposant un cadre de travail et en incitant les acteurs à travailler ensemble.
- ❑ **La coordination entre les différents financeurs** est un élément important à considérer : les financeurs minoritaires apparaissent souvent comme une variable d'ajustement, un complément de financement sur certaines actions, alors que dans certaines régions, le programme est construit conjointement, avec un partage des grands enjeux, du moins sur les objectifs convergents.
- ❑ **Les financements perçus par la filière à l'échelon départemental sont en revanche déconnectés des financements régionaux**, ce qui ne vient pas faciliter la cohérence du programme régional .



1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Synthèse

- ❑ Il n'existe évidemment pas de cas idéal et de région « modèle » ; l'ensemble des régions étudiées rencontrent des difficultés face à l'encadrement et la gouvernance de la filière biologique. Bien au-delà du montant des financements en eux-mêmes, **c'est la répartition des missions et la définition du rôle de chacun qui est problématique.**
- ❑ Au niveau opérationnel, **les principales difficultés viennent des visions opposées de la filière biologique**, alors qu'elles ont les mêmes besoins (structuration de filière, approche globale des systèmes / technique) :
 - ✓ Vision « historique » : petites exploitations, diversification, circuits courts ;
 - ✓ Vision plus récente, avec une prédominance de circuits longs, basée notamment sur la conversion d'acteurs conventionnels (Agriculteurs et industriels).
- ❑ C'est ainsi que des objectifs stratégiques, même partagés, peuvent se décliner en objectifs opérationnels très différents, alors même qu'ils correspondent aux enjeux des financeurs (la principale illustration étant la structuration des filières qui porte à de nombreuses interprétations).
- ❑ **L'historique propre à chaque structure d'encadrement ainsi que le mode d'organisation** (ETP dédiés uniquement à la bio ou mixtes notamment) sont également source de désaccord. Chaque structure se revendique ainsi légitime pour mener des actions d'accompagnement, ce qui génère des concurrences pour l'accès aux financements.
- ❑ Il est important de noter que ces **rivalités sont souvent atténuées à l'échelle départementale** avec parfois une bonne collaboration terrain entre techniciens des différentes structures, avec par exemple des actions menées en commun.



1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Actions remarquables

- ❑ Afin de résoudre une partie de ces difficultés et construire une stratégie régionale de développement de l'AB harmonieuse, nous avons relevé des exemples intéressants parmi les régions étudiées ; il est bien entendu que ces solutions sont adaptées au contexte de chaque région et qu'elles ne sont pas toujours transposables en tant que telles.
- ❑ **Le financeur comme initiateur d'un nouveau mode de fonctionnement entre structures**
 - ✓ En Rhône-Alpes et en Languedoc Roussillon, le Conseil Régional a exigé une meilleure collaboration entre structures ; il a une forte légitimité en tant que financeur principal. Malgré l'aspect obligatoire, cela a permis d'assainir les rapports entre les différentes structures, qui collaborent plus facilement.
 - ✓ La même initiative est menée en Pays de la Loire, mais par la DRAAF qui est le financeur minoritaire ; il est plus difficile de faire avancer les structures car elles ne se sentent pas contraintes ; cependant, des échanges bien plus constructifs sont en train de naître entre elles (démarche en cours).
 - ✓ En Midi-Pyrénées, c'est également la DRAAF qui a été à l'initiative d'une meilleure concertation entre partenaires, en leur demandant de définir des objectifs communs aux actions de structuration ; le Conseil Régional a suivi cette idée et a permis de l'étendre à l'ensemble des actions du plan de développement régional.
- ❑ **Les pôles conversion bio : des plates-formes de compétences partenariales**
 - ✓ Guichet unique de compétences et de services, réunissant les structures impliquées dans le développement de la production et des filières bio régionales => offre complète de services aux producteurs, de l'information à l'accompagnement complet dans son projet de conversion
 - ✓ Des expériences intéressantes, au-delà des services proposés à l'agriculteur, dans le sens où la création des pôles a nécessité une véritable collaboration entre les structures de développement, avec une mise à plat des compétences et un partage clair des missions de chacun.
 - ✓ Premier pôle mis en place en Poitou-Charentes (octobre 2010), puis Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon, Centre, Bourgogne, et Alsace.





Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Actions remarquables

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

- ❑ **Un appel à projets rendant plus lisibles les règles du jeu entre financeurs et bénéficiaires**
 - ✓ En Champagne-Ardenne, l'ensemble des actions d'encadrement de la filière est financé par appel à projets depuis 2010 ;
 - ✓ Un plan d'actions lisible avec des objectifs opérationnels chiffrés. Les actions sont définies selon le même modèle : les bénéficiaires doivent remplir des fiches actions avec des rubriques prédéfinies ; Le coût de chaque action doit être justifié par des devis ou des coûts jour (ingénierie).
 - ✓ Une coordination entre les financeurs d'une part et les structures d'encadrement : La DRAAF, le Conseil Régional, les trois Agences de l'eau compétentes sur le territoire régional, la FRAB et la Chambre Régionale d'Agriculture collaborent étroitement pour concevoir un document opérationnel et partagé.
 - ✓ Une collaboration imposée pour certaines actions : Les actions relevant de l'expérimentation et de l'acquisition de références devront obligatoirement faire l'objet d'une coordination, d'une synthèse et d'une valorisation régionale par un porteur de projet coordinateur de l'ensemble de ces actions

- ❑ **La présence d'un animateur neutre jouant le rôle de médiateur entre les structures**
 - ✓ En Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, et Midi-Pyrénées, l'interprofession anime les réunions, les commissions filières, rédige les compte rendus, fait le lien entre les financeurs et les structures d'encadrement. Chaque structure reste décisionnaire, mais la présence d'un animateur permet de tempérer les débats et de rendre les réunions plus constructives.
 - ✓ La DRAAF peut également jouer ce rôle dans certaines régions (Champagne-Ardenne par exemple)



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Actions remarquables

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

❑ Des commissions filières à l'origine de bonnes dynamiques territoriales

- ✓ En Languedoc Roussillon et Rhône-Alpes , des commissions sont mises en place dans les principales filières biologiques : elles rassemblent les acteurs d'une filière autour d'une thématique commune. Elles sont l'occasion de réaliser des états des lieux au sein de chaque filière et de faire le point sur les problématiques à résoudre.
- ✓ La participation des acteurs est très bonne car ils se sentent directement concernés ; les échanges sont en effet très constructifs car ils ne s'inscrivent pas dans un contexte politique mais opérationnel
- ✓ Ces commissions ont été le point de départ d'une véritable collaboration entre organismes, et l'occasion de travailler sur les convergences ; en Rhône-Alpes, elles sont à l'origine de la définition d'un plan d'action commun pour la filière et en Languedoc Roussillon de la création d'une nouvelle interprofession .
- ✓ Ces commissions permettent enfin de faire remonter les besoins du terrain et d'inventer des politiques qui y répondent.

❑ Ouvrir le débat aux acteurs non bio mais souhaitant se convertir, et aux coopératives

- ✓ Les coopératives sont en contact direct avec les opérateurs de la filière ; elles interviennent sur la conversion et structuration, et ont une véritable intérêt économique à s'impliquer dans la filière biologique. Elles constituent ainsi un bon levier pour structurer les filières de manière significative.
- ✓ Il en est de même pour les opérateurs conventionnels qui souhaitent se convertir
- ✓ Ces acteurs font notamment partie des débats en Midi-Pyrénées où ils participent à la définition de la politique régionale.



Politiques de soutien à l'agriculture biologique

Conclusion : Facteurs clés de succès – Facteurs de blocage

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Facteurs clé de succès

- Existence d'une **vision prospective de la filière biologique**, d'un programme et d'objectifs à atteindre : ligne de conduite pour les opérateurs
- **Échanges entre financeurs**, avec notamment des **objectifs et plan d'actions communs**
- Programme **construit avec les bénéficiaires** (structures d'animation et de développement) : existence de moments d'échange
- Existence d'un **animateur qui joue le rôle de médiateur** entre les différentes structures (qui restent décisionnaires), et est l'interlocuteur direct des financeurs
- Existence de commissions filières thématiques, dans lesquelles les acteurs se retrouvent (garant d'une bonne participation)
- **Collaboration des différentes structures sur le terrain** : chambre d'agriculture, interprofession, associations
- Présence des coopératives dans les débats (commissions filières, interprofession, programmes) ;
- **Soutien particulier aux programmes partenariaux et contractuels** entre opérateurs amont et aval de la filière (appel à projets par exemple)

Facteurs de blocage

- **Absence de dialogue entre les financeurs**
- **Des visions de la filière biologique qui ne sont pas forcément partagées** entre financeurs d'une part et opérateurs d'autre part : des actions non coordonnées
- **Absence de plan d'actions et d'objectifs** donnés par les financeurs
- **Compétition entre organismes de développement**, notamment pour l'accès aux financements : travail en collaboration limité à certaines actions
- Au delà des financements en eux-mêmes, **affrontement entre structures sur leur vision de l'agriculture biologique**, et sur leurs missions respectives, avec des interprofessions qui cristallisent souvent les tensions entre les différents partenaires et ne jouent ainsi pas leur véritable rôle
- **Manque de transparence et de concertation entre les différents financeurs** : risque de doublons sur certaines actions, avec notamment une opacité sur les financements CASDAR que l'on retrouve dans la plupart des régions
- **Pas de temps des financements inadaptés** à la conduite des actions dans la durée

Plan d'actions pour Novagrimes

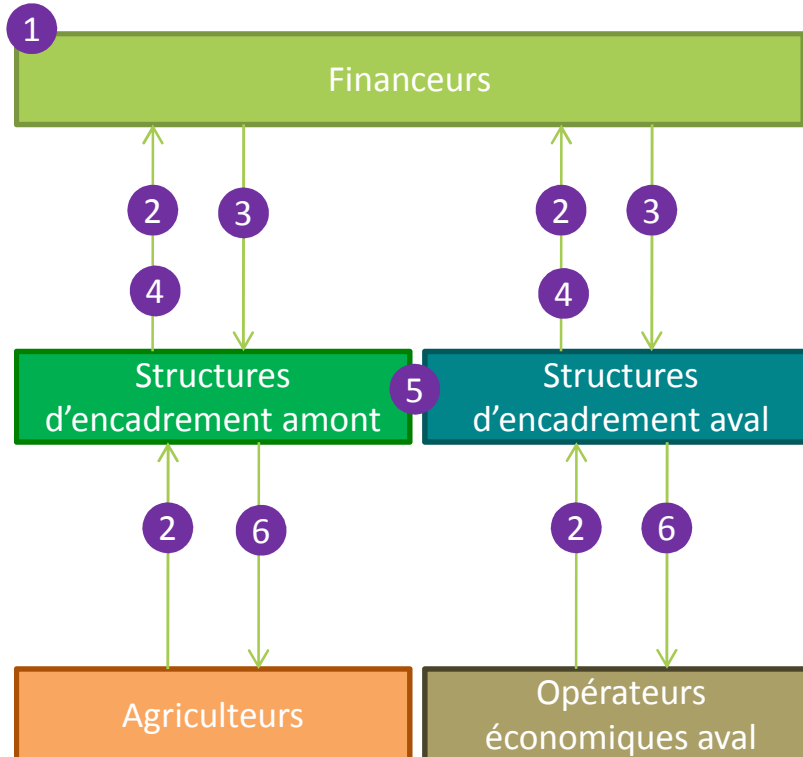


Pistes d'actions : description de la « situation idéale »

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions



- 1** Se coordonner entre financeurs – partager les enjeux
- 2** Impliquer les opérateurs économiques dans la définition des politiques – faire remonter les besoins
- 3** Donner une ligne de conduite claire aux bénéficiaires des actions
- 4** Mettre en place un reporting efficace des actions
- 5** Favoriser la collaboration entre structures d'encadrement
- 6** Mener des actions en partenariat sur le terrain



Pistes d'actions : description de la « situation idéale »

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

1 Se coordonner entre financeurs – partager les enjeux

✓ Objectifs :

- Apporter plus de transparence entre les différents financements pour éviter les doublons
- Apporter de la cohérence aux programmes de financement, afin d'aller au-delà d'une « superposition » d'actions financées.
- Afficher un programme unique de développement de l'agriculture biologique

✓ Exemples d'actions à mettre en place

- Rencontrer les structures bénéficiaires de plusieurs sources de financement en même temps (réunions communes et non une réunion par financeur)
- Travailler sur les enjeux partagés entre financeurs, en mettant de côté les divergences, afin de construire un programme partagé de développement de l'agriculture biologique ; impliquer les autres acteurs de la filière (voir n°2)

2 Impliquer les opérateurs économiques dans la définition des politiques – faire remonter les besoins

✓ Objectifs :

- Construire des politiques correspondant aux besoins du terrain et non imposées aux acteurs
- Impliquer les différents maillons de la filière afin de ne pas avoir un programme trop orienté sur la production agricole
- Impliquer les acteurs dans l'avenir de leur filière
- Favoriser l'échange d'informations entre les différents acteurs

✓ Exemples d'actions à mettre en place

- Bien avoir à l'esprit cet objectif lors de la conférence régionale bio
- Organiser des commissions filières de manière régulière sur l'année
- Missionner les structures d'encadrement de la filière pour faire l'état des lieux des besoins



Pistes d'actions : description de la « situation idéale »

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

3 Donner une ligne de conduite claire aux bénéficiaires des actions

✓ Objectifs :

- Cadrer les actions des structures financées ; donner une certaine lisibilité aux acteurs et inscrire les actions dans le temps (vision stratégique au moins à 5 ans)
- Eviter les interprétations d'objectifs trop généraux, source d'opposition entre structures financées
- Stimuler l'efficacité des actions menées, en donnant un objectif à atteindre

✓ Exemples d'actions à mettre en place :

- Rédiger un document cadre , avec des objectifs stratégiques et opérationnels (ce document pouvant être rédigé avec l'ensemble des acteurs – voir n°2)
- Définir des objectifs chiffrés et des indicateurs (impact final notamment)

4 Mettre en place un reporting efficace des actions

✓ Objectifs :

- Harmoniser les compte rendu des différentes structures financées
- Évaluer rapidement l'efficacité des actions ; se remettre en question en permanence ; éviter les dérapages sur des actions chronophages et non efficaces
- Gagner du temps sur le reporting

✓ Exemples d'actions à mettre en place :

- Définir des modèles de rendu, avec notamment des indicateurs pertinents, permettant d'évaluer la réelle efficacité de l'action (volumes contractualisées par exemple) , et pas seulement l'impact intermédiaire (nombre de réunions par exemple)
- Limiter la partie sur la description de l'action
- Définir une instance de pilotage à qui rendre des comptes ;
- Mettre en place des points d'avancement , afin de prévoir des éventuelles réorientations



Pistes d'actions : description de la « situation idéale »

1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

5 Favoriser la collaboration entre structures d'encadrement

✓ Objectifs

- Apporter plus de transparence dans les missions de chacun
- Atténuer la concurrence pour l'accès aux financements
- Créer une synergie pour rendre les actions menées plus pertinentes et plus efficaces

✓ Exemples d'actions à mettre en place

- Mettre en place des rencontres régulières autour de problématiques communes, comme des commissions filières.
- Impliquer les structures dans la définition du programme régional (voir n°2)
- Désigner ou embaucher un animateur neutre jouant le rôle de médiateur entre structures
- Ouvrir les discussions avec les opérateurs économiques de la filière (cf. commissions filières), afin de s'éloigner du débat sur le rôle et la gouvernance de chaque structure et se recentrer sur les problématiques du terrain.

6 Mener des actions en partenariat sur le terrain

✓ Objectifs

- Optimiser les financements reçus par un partage des compétences
- Être plus lisible pour les opérateurs, souvent hésitants devant la multiplicité d'interlocuteurs

✓ Exemples d'actions à mettre en place

- Formaliser / contractualiser les nombreux partenariats existant déjà souvent à l'échelle départementale
- Sur le modèle des pôles conversion, créer des guichets uniques de compétences



1. AB en PACA

2. Analyse comparative

3. Plan d'actions

Conclusion

- ❑ Les collectivités ont un rôle important à jouer dans le développement de la bio, à tous les échelons de la filière . **Le montant des aides n'est pas la principale composante de succès** ; les expériences étudiées montrent que la **mise en œuvre de la politique , l'animation de la filière** sont des éléments déterminants dans le succès d'un plan de développement. Il est important qu'il y ait un **engagement commun des différents financeurs**. Il est également primordial de construire des plan d'actions en **prenant en compte les visions de l'ensemble des opérateurs d'un territoire**, des acteurs de la bio aux collectivités.
- ❑ **Le colloque de la FNAB (juillet 2011) sur les politiques régionales** a permis de rappeler à juste titre que « *Les régions apparaissent comme des « passagers clandestins » des politiques agricoles, sous surveillance de la Commission européenne, dans la mesure où elles ne disposent pas de compétences propres sur ce champ. Elles assurent pourtant un indéniable effet levier du point de vue des politiques territoriales* ». L'un des intervenants a plaidé en faveur d'une régionalisation des aides européennes (les deux piliers) dans le cadre d'une « *gouvernance régionale avec tous les partenaires* ». Cette idée qui pourrait s'appliquer partout en Europe, a été soutenue par le Comité des régions à Bruxelles.

Annexes



Sources et personnes contactées

□ Sources de données

- ✓ Agence Bio
- ✓ FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) et Fédérations Régionales (FRAB) pour les régions étudiées
- ✓ Bio de Provence
- ✓ Etude sur la situation et les perspectives de l'agriculture biologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur, BLEZAT Consulting

□ Personnes contactées

- ✓ Nadine LOIRETTE, DRAAF Midi Pyrénées, Chargée de mission AB
- ✓ Mme VERSINGER, DRAAF Champagne-Ardenne, Chargée de mission AB
- ✓ Sud et Bio, Chargée de mission
- ✓ Sylvaine LARTIGAUT, Appui Bio Rhône-Alpes
- ✓ Daniel DUFOUR, Conseil Régionale Poitou-Charentes, Chargé de mission - Service « Agriculture/Maritime »
- ✓ Virginie Charbonnier, Conseil régional Rhône-Alpes, Chargée de mission agriculture – Direction de l'Agriculture et du Développement Rural
- ✓ Franck DAROS, DRAAF Pays de la Loire, Chargé de mission Agriculture
- ✓ Julien BRELET, Conseil Régional Pays de la Loire, Chargé de mission AB